

- 6^{ème} séance -

Ayant une relation primitive et un ordre, on va être amené à construire ce qui va être un énoncé en surface. Pour cela, il y a une étape intermédiaire qui est la construction d'une lexis, ou plus exactement d'un schéma de lexis.

Origine du terme:

c'est aux Stoïciens qu'il a été emprunté. Il apparaît en grec sous la forme de "lekton" (le terme de lexis a un sens légèrement différent), c'est-à-dire le dit. On a distingué entre ce qui, en gros, apparaît comme le contenu propositionnel, ce qu'on appelait au Moyen Âge le dictum (c'est-à-dire, cette relation entre des termes munis d'une certaine orientation), et le modus.

J'ai abordé cette construction autour de la lexis en m'occupant d'une part des problèmes du passif, puisqu'il y a bien là, l'ordre dans la relation primitive qui est conservé, et que la notion de transformation ne me satisfaisait pas dans la mesure où bien qu'elle soit une technique extrêmement utile qui permet de sortir, à un moment, d'une forme de surface, elle établissait une relation sans indiquer quelles étaient les opérations qui permettaient de passer d'un énoncé à un autre (je n'appelle naturellement pas "opérations", les opérations de type proprement informatique qui consiste à dire: "prendre un terme à droite et le mettre à gauche"...). Ce sont des consignes et non des opérations au sens où on pose une relation entre l'activité de langage d'un côté et les opérations qu'on essaie de construire à propos des énoncés dans les langues diverses d'un autre.

D'autre part, en m'occupant des problèmes de la négation, problème qui a fasciné moins les linguistes que les logiciens, les psychologues..., j'avais constaté, sur des langues diverses, un certain nombre d'opérations (voir aussi la thèse de ZEMB sur

la négation en allemand), notamment, qu'une négation a un point d'incidence au sens où elle s'accroche à tel ou tel terme - ce qui est directement visible en allemand - et cela introduit des différences de thématization et de rhème (l'opposition "thème/ rhème" appartient à la terminologie pragoise classique utilisée aussi en linguistique soviétique; en linguistique de langue anglaise, c'est "topic/comment", qui est utilisé), et on est ainsi amené à poser le problème du point d'incidence, au sens où FOURQUET l'a distingué, et celui de la portée (le scope), c'est-à-dire ce sur quoi porte la négation et que l'on voit varier dans beaucoup de langues; par exemple en français, lorsqu'on dit:

"Jean n'a pas ouvert la fenêtre"

on voit que cela peut vouloir dire:

"il l'a claquée"

"elle est restée ouverte"

"ce n'est pas la fenêtre que... "

c'est un problème classique sur lequel on voit que la négation ne bouge pas mais qu'elle a une portée variable.

L'étude de ces problèmes faisait donc apparaître une partie stable sur laquelle on allait avoir une opération d'assertion, que cette opération soit positive (affirmation) ou négative (négation), c'est-à-dire que je posais le problème que c. BALLY a posé: la distinction entre le modus et le dictum.

Le dictum est ce sur quoi porte une opération de modalisation (ce sur quoi une modalité est assignée). Dans le cas qui nous concerne, il s'agit d'une assertion, mais le problème des modalités ne se réduit pas à une assertion.

J'avais été confirmé dans ce genre de problème en étudiant l'interrogation:

- que ce soit les interrogations construites pour obtenir des réponses de type "oui" ou "non", qui sont équivalentes en position finale;
- que ce soit les interrogations dans les langues comme le chinois où on présente les deux formes positive/négative ("venu"/"pas venu?");

- que ce soit la forme en français "est-ce que" où on a une forme interrogative sur du "c'est que" qui n'est employé la plupart du temps comme simple reprise; il y a une valeur causale ou une valeur exclamative qui s'ajoute:

"c'est qu'il est drôlement grand!"

"c'est à New York qu'il y a des gratte-ciel"

"il y a beaucoup de gratte-ciel à New York et de drôles de gratte-ciel";

ou encore: "c'est qu'il est gentil ce petit" , qui veut dire: "il est très gentil".

On ne trouve jamais "c'est que" en français comme simple réplique redoublée puisque "c'est que", on peut le montrer, dans "c'est qu'il est venu" redouble en fait "il est venu" et ajoute une valeur causale ou exclamative.

Ainsi, on a toute une série de questions qui montrent qu'on a affaire à une relation et que sur cette relation on fait jouer un certain nombre de valeurs modales dont on la munit.

On peut dire que c'est ce qu'à fait FILLMORE lorsqu'il a dit que Sentence se récrivait Mod - Prop; mais en fait, c'est à la fois vrai et faux parce que d'une part Mod n'est défini que de façon restrictive et d'autre part Prop est assez mauvais parce qu'on ne sait pas s'il s'agit de proposition au sens où la logique l'emploie, ou d'autre chose. Poser $S \longrightarrow \text{Mod - Prop}$ constitue déjà un progrès par rapport à $S \longrightarrow \text{NP - VP}$, mais en fait toute cette formulation se retrouve chez c. BALLY... et dans la tradition gréco-latine de l'influence stoïcienne en grammaire telle qu'on la trouve chez SEXTUS EMPIRICUS ou PLINE LE JEUNE. Cela fait des siècles qu'on a découvert que dans le dit, il y a d'un côté, quelque chose qui est noyau et d'un autre côté, un ensemble de relations dans une situation d'énonciation.

Ainsi, au lieu de prendre le terme de proposition qui soulève tout un ensemble de problèmes, et qui est dans une certaine mesure impropre, je préfère celui de lexis qui recouvre:

- un schéma, avec une instanciation des places du schéma de telle manière que cela nous donne, non pas un énoncé directement mais

mais un paquet de relations tel que cela donne ensuite différents énoncés appartenant à une même famille paraphrastique ;

- des opérations qui vont porter sur cette lexis qui les contient.

On tranche alors de façon provisoire la valeur du terme "en relation paraphrastique"; on ne se pose pas la question de savoir ce qu'est l'équivalence sémantique puisqu'on a une classe d'équivalence qu'on fonde sur une suite de dérivations qui sont des dérivations à partir d'opérations en nombre fini: voix, aspect, modalité..., et s'il le faut, on ne se posera pas le problème de savoir si:

"Le chocolat plaît à Paul," et "Paul aime le chocolat"

sont en relation paraphrastique. On pose qu'il y a une sorte de synonymie et de graves questions strictement insolubles parce qu'elles passent par des problèmes lexicaux qui eux, ne sont pas généralisables en l'état actuel de nos connaissances. Or, ici on s'occupe de langues diverses, donc commencer par le lexique qui est le domaine où le caractère spécifique est le plus accusé, ce serait considérer qu'on ne peut pas trancher exactement comme si on commençait par les expressions idiomatiques d'une langue ou les termes qui ponctuent un énoncé; dans ces domaines, on sait qu'on ne peut pas aller au-delà d'une description,

Donc, "lekton"- "lexis" (de "legem" = dire) est, en gros, le dictum (le dit); mais ce terme a été utilisé par toute la réflexion sur le langage médiéval, c'est donc un terme occupé. Le terme de lexis, lui, existe dans le dictionnaire philosophique de LALANDE (introduit par GOBLOT, un logicien). La définition n'est pas celle que j'ai donnée. Une lexis correspond donc à peu près au dictum et par là, à la proposition infinitive, à une forme nominale... et possède des propriétés opératoires.

Dans Cahiers pour l'Analyse, "La Formalisation en Linguistique", l'exemple que je donne de "l'Homme aux rats" de FREUD

montre comment à partir d'un élément qui peut se traduire en français par "la mort de mon père" ou "que mon père meure", on a quelque chose qui se situe hors modalité, qui peut être à la fois une dénégation et son contraire, c'est-à-dire en fait une relation entre "père" et "mourir" par rapport à "moi". Et, du point de vue de l'ambivalence de cette suite, on a une ambivalence remarquable dans la mesure où, dit tel quel, si on passe par la forme nominale "la mort de mon père", ça peut être un souhait, une constatation, une dénégation... - c'est ce que représente le terme de lexis.

Pour les relations primitives, on a défini un certain nombre de domaines, et on vérifie au fur et à mesure (par la donnée empirique) les hypothèses faites sur l'identification, la localisation (en tant qu'opérations), les relations inter-subjectives, les relations spatiales, et on considère que ce sont des domaines où sont établies ces relations primitives. D'ailleurs cela se réduit à ça, mais avec la combinatoire, c'est plus complexe qu'il n'apparaît à première vue.

Avec les classes d'équivalence, cela va être la même chose: on procède de façon heuristique, à savoir que si on formule une hypothèse sur ce qu'on va appeler une classe d'équivalence (famille paraphrastique), on peut avoir beaucoup d'arguments pour dire pourquoi cela et pas autre chose, mais aucun moyen de vérifier; on va donc procéder à rebours, c'est-à-dire prendre une famille d'énoncés dont on peut montrer que parce qu'il y a un certain nombre de relations qui sont des relations qui font qu'intuitivement tout le monde reconnaîtra qu'on a bien affaire à la même relation, on pose le problème à propos de ces relations et on élargit (voir les grammaires de paraphrases chez HARRIS...).

Mais, les mêmes problèmes se posent toujours: quelle définition précise peut-on donner de cette classe d'équivalence? Il y a toujours une zone un peu floue lorsqu'on va vers des problèmes proprement lexicaux et on ne peut pas trancher avant de savoir comment on peut opérer.

Il y a le danger de la définition circulaire du type : j'appelle famille paraphrastique ce que je peux faire, mais, par ailleurs, on ne peut pas définir une famille paraphrastique par un ensemble fini de phrases puisqu'on ne peut pas le donner (on peut imaginer tous les problèmes de prosodie, ceux qui concernent les permutations en surface... et très vite on va avoir un ensemble de problèmes qui vont foisonner sur lesquels on ne peut plus rien dire). On parle donc seulement d'appartenance à une famille paraphrastique dans la démarche empirique, lorsqu'on se donne un certain nombre de textes dont manifestement on sait qu'ils représentent un sous-ensemble d'une famille paraphrastique: on pose n énoncés dont intuitivement on sait qu'ils sont reliés par un certain nombre d'opérations qui sont assez simples et on cherche à voir si on peut construire les opérations qui, à partir d'une formule, vont permettre de dériver les énoncés.

Cela devrait permettre un travail exhaustif, d'autant qu'il existe - et cela est certain - une contradiction entre d'un côté, le fait que quand on a une formule, on dérive des énoncés qui sont, en relation paraphrastique donc déclarés équivalents (modulo quelque chose) et d'un autre côté, le fait que chacun de ces énoncés, lorsqu'il est appréhendé, l'est en tant qu'ayant des propriétés uniques, c'est-à-dire qu'on considère comme peu naturel de les ramener à une formule unique d'où on les dériverait; c'est là une véritable contradiction. A partir de là, on va définir un certain nombre d'opérations qui vont être essentiellement:

- l'orientation de la relation prédicative
- la thématization et la focalisation
- la modalisation - mais là, on s'écarte de ce qu'on appelle intuitivement famille paraphrastique ces problèmes étant liés.

Un énoncé est donc muni d'une orientation, et la construction de la lexis passe par cette opération.

L'orientation d'un prédicat se calcule à partir de l'ordre de la relation primitive, qui dépend des catégories auxquelles appartiennent "a" et "b". C'est en assignant un terme de départ qu'on oriente la relation.

Puis, se pose la question de savoir si "a", par rapport à "b", est identique ou différent. Si "a" est identique à "b", on aura affaire à une relation réflexive.

Dans le cas des intransitifs français où on a affaire à un prédicat à une place (mais il faut savoir qu'il y a des langues où il n'y a pas d'intransitif qui ne se comporte nécessairement comme un réfléchi), on ramène en fait cette prédication à une relation à deux places; c'est ce qui a été fait depuis longtemps par les logiciens qui ont écrit que intransitif se récrivait $f(x,x)$; intuitivement ils avaient raison, mais cela demande quelques analyses supplémentaires.

Ainsi, si on a dans une langue donnée, en surface, un prédicat qui ne semble comporter qu'une place, on vide une des places de "a r b" ("je suis suivi" signifie "je suis suivi par qq") et on proscrit la solution de symbole (dummy, postiche), parce que le postiche n'a pas de statut du point de vue des représentations métalinguistiques; ce n'est pas que ce soit une commodité, mais selon la vieille formule du rasoir d'OCCAM, on aura aussi peu d'êtres métalinguistiques que possible et on n'a pas le droit d'en ajouter au fur et à mesure que cela nous rend service.

Pour ce qui est de la notion de "dummy", ou on l'introduit et on peut lui donner un statut clair, ou on ne peut pas et on peut montrer que c'est une solution technique commode qu'il ne faut pas rejeter, bien qu'on ne puisse lui attribuer aucun statut dans les propriétés des langues et du langage.

Pour les prédicats à n places, du genre "donner", "acheter", "attacher", il faut poser le problème et le résoudre. On a, en fait, affaire à des relations sur des relations. C'est une solution qui a été donnée très tôt en URSS chez ROZENVEIG qui dit que "donner" c'est: effectuer un déplacement tel que un objet qui était par rapport à un donneur, se trouve être par rapport à un donné.

C'est par ce système combinatoire de relations en tant qu'éléments, qu'on va partiellement pouvoir expliquer des tournures du genre:

"il s'est fait raconter l'histoire par Paul"

"il s'est vu attribuer une médaille"

"il s'est fait voler son portefeuille"

"il lui a été volé son portefeuille"

qui permettent d'avoir, moyennant des contraintes qui se manifestent dans les propriétés de "voir", "faire"... , un complément dit d'attribution qui devient terme de départ de la relation puisque ce sont des tournures dans lesquelles on ne commence ni par "a", ni par "b", mais par autre chose.

On va ainsi pouvoir montrer que toute relation est une relation qui est elle-même localisée par rapport à une situation d'énonciation, qu'on définira plus tard.

L'opération de localisation étant une opération primitive, on va la retrouver dans ce qu'on fait; c'est-à-dire que étant donné un énoncé, on va avoir un terme qui va servir de repère par rapport au reste de l'énoncé qui va être lui-même repéré par rapport à une situation d'énonciation, terme qu'il faudra affecter d'un certain nombre d'opérations permettant le calcul. On a ainsi un ensemble de relations qui sont intriquées (et pas simplement emboîtées).

On part donc d'une relation primitive et par une série d'opérations à définir, on va choisir un terme de départ; le reste est ensuite repéré par rapport à ce terme de départ, et l'ensemble par rapport à la situation d'énonciation.

A côté du terme de départ, on peut avoir un terme dit "thématisé":
"Jean, sa mobylette, y a les freins qui déconnent"
 qui est un énoncé complexe, mais qui devient simple si on adopte des règles de constitution qui ne se ramènent pas uniquement aux règles de bonne formation syntaxique de phrases définies canoniquement.

On peut aussi prendre comme terme de départ la situation d'énonciation (Sit) à condition qu'un certain nombre d'opérations le permettent; par exemple, dans le passif impersonnel: il se raconte quelque chose de drôle là-bas. Il y a une série d'opérations qui font qu'on va avoir le réfléchi - qui n'en est pas un mais dont on utilise les propriétés-, le "il" en français qui représente, de façon complexe, la situation; c'est-à-dire qu'on ne commence ni par "le mangé", ni par "le mangeur", mais par ce qui est ni "mangé" ni "mangeur", et dans les langues où il y a des passifs impersonnels c'est très souvent ainsi. Et, dans ce cas, l'orientation de la relation prédicative est complexe. On va aussi trouver des langues où le terme de départ va être ni "a", ni "b", ni "Sit" mais, dans la mesure où on a des relations sur des relations, le circonstanciel; par exemple en malgache et dans toutes les langues du même groupe qu'on trouve aux Philippines, le tagalog...

On retrouve le même phénomène dans le passif d'adversité en japonais (cf. p.51) pour lequel, avec des verbes comme "mourir" ou "tomber" on peut avoir: *"j'ai été mort 3 malades"* ou *"j'ai été plu dessus"*.

Il va y avoir, à chaque fois, des contraintes suivant que l'on commence par l'un ou l'autre terme - contraintes liées à la thématization ou à la modalisation -.

Tout cela se vérifie au contact des observations qui doivent être très fines et très poussées; si en faisant des observations, on trouvait des contre-exemples, il faudrait éventuellement transformer tel ou tel aspect; mais, en fait, c'est construit de telle sorte que cela supporte des informations supplémentaires.

En ce qui concerne THÉMATISATION et FOCALISATION (ou TOPICAZATION en américain), il s'agit d'un ordre de phénomènes qu'on va ici délimiter de façon très large.

C'est une opération plus complexe qu'il n'y paraît. Lorsqu'on produit un énoncé:

"Jean, sa mobylette, y a les freins qui déconnent".

on sait qu'on a affaire, dans la relation, d'un côté à une relation qui est orientée parce qu'on a un terme de départ au sens de ce qu'on appelle un sujet de surface (c_0), de l'autre à ce qui, dans la constitution de l'énoncé, est le point de référence autour duquel se constitue l'énoncé ("referential point" ou "topic" ou "thème") au sens où on pose quelque chose et on va en dire quelque chose; mais là on a presque toujours des descriptions fort belles mais pas riches du point de vue métalinguistique. Dans un exemple comme:

"Les haricots, moi je les préfère cuits"

on dit qu'on parle des haricots.

"Moi, j'aime les films japonais"

on dit qu'on aime les films japonais.

"Les films japonais, moi je les aime".

on en dit plus, parce qu'à propos de la relation entre "moi" et "les films japonais" on introduit le prédicat, non plus en tant que simple opérateur de la relation prédicative qui constitue la phrase mais en plus, en disant ce qu'on en fait, des "films japonais". On peut aussi bien dire:

"Moi, les films japonais..."

et dans ce cas, ce serait aussi clair mais péjoratif au lieu d'être mélioratif.

Quand on introduit ces thématisations, on va avoir tout un ensemble de valeurs supplémentaires. Il n'est pas possible de thématiser des termes s'ils ne sont pas déterminés, sauf dans certains cas extrêmement précis.

Donc, il ne faut pas considérer la thématisation comme une opération qui viendrait se surajouter, elle est liée à la quantification, à l'orientation du prédicat, et toutes ces opérations sont liées entre elles.

Dans les problèmes de FOCALISATION, on a en fait plusieurs valeurs :

- une valeur qui pose en même temps l'existence d'autres valeurs mais n'en dit rien comme par exemple:

"les haricots, en tout cas, je les aime frais"

ou

"ben, y a les haricots que ... "

"oh, le printemps, j'aime bien... "

- une valeur qui pose un élément et on ne dit rien sur les autres:

"c'est le printemps que j'attends"

ou:

(1) *"qui est-ce qui sait faire ça?"*

(2) *"moi, je sais le faire"*

ou: *"je sais le faire, moi"*

qui correspond à la thématisation ce qui ne veut pas dire que les autres ne savent pas.

- une valeur, et une seule, les autres n'existent pas:

"c'est moi qui sait faire ça"

Dans certains cas, il y a des différences assez ténues, en particulier lorsqu'on répond à une question en disant "c'est....qui..." qui ne signifie pas qu'on a une opération restrictive par laquelle on écarte les autres valeurs, mais qu'on n'en pose qu'une:

" c'est Jean qui a fait ça"

veut dire: *"Jean a fait ça et c'est tout".*

La définition qui a pu être donnée de la focalisation, c'est-à-dire que c'est "introduire quelque chose de nouveau par rapport à ce qui est dit précédemment" ne tient pas et Lakoff a justement critiqué cela.

Dans "celui qui a fait cela, c'est mon frère", "c'est mon frère" représente le fait que "c'est mon frère et mon frère seul" qui a fait cela, et, c'est cela la relation nouvelle mais, en tant qu'opérateur et non pas en tant que tel, introduisant quelque chose de neuf.

Les problèmes de thématization et focalisation sont des problèmes de relation portant sur des valeurs qui ne sont pas des valeurs de termes isolés mais de termes en tant qu'appartenant à une relation.

Il faut aussi prendre en compte les phénomènes prosodiques qui interviennent dans ces opérations.

La MODALISATION est une opération par laquelle on affecte d'une modalité, la modalité étant la catégorie grammaticale. Il va vraisemblablement y avoir d'autres opérations définissant la classe d'équivalence (classe de paraphrases), mais ces trois-là sont fondamentales.

Dans la catégorie modale on trouve :

la modalité 1 avec l'assertion, l'interrogation et l'injonction;

-avec l'assertion, si on donne classiquement deux valeurs (Vrai/ Faux ou 0/1 ou Positif/Négatif ou p/p), on a soit l'une, soit l'autre (c'est-à-dire la virgule ou la barre de SHEFFER).

Au niveau de l'assertion on ne peut avoir que l'une ou l'autre, sauf modulation:

"Est-ce qu'il est arrivé? il est arrivé, il est pas arrivé"

ce qui n'est pas une infraction au principe du tiers exclu.

En dehors de cela, on a quelque chose qui n'est pas l'assertion mais qui va être compatible avec l'assertion: la question.

-avec l'interrogation, il s'agit de présenter à autrui les deux valeurs (p/p) de telle manière que dans la réponse on choisisse soit p, soit p, outre l'échappatoire stricte: je ne veux pas répondre, ou le silence, ou une forme de réponse qui n'en est pas une: "je ne sais pas". Cette dernière possibilité est importante parce qu'il faut éviter de fabriquer des modèles d'intelligence

artificielle qui sont licites en soi, mais très gênants pour la pratique du langage parce que quand on en parle on ne travaille pas uniquement dans le système à deux valeurs où on dit toujours le Vrai ou le Faux; on a des degrés d'indétermination, des degrés d'incertitude qu'il faut pouvoir analyser, des refus de répondre, des refus de collaborer et le fait qu'on dise ne pas répondre est une autre manière de répondre.

- avec l'injonction, au sens large, on a quelque chose qui est ni l'assertion ni l'interrogation, mais quelque chose qui est compatible. Ce terme recouvre aussi bien la prière, que l'ordre, ou la suggestion.

Ce n'est pas un très bon terme et on pourrait soit en donner une représentation grâce à un jeu d'opérateurs, soit trouver un terme très général au niveau des relations intersubjectives.

Il y a une relation entre l'injonction et l'impératif, le subjonctif, certains emplois dans les hypothétiques comme

"Viens, et tu vas voir ce qui se passe"

par là on pourra faire ressortir la relation que recouvre l'injonction.

L'impératif renvoie, lui, à quelque chose qui n'est ni vrai ni faux, mais qui peut se ramener à Vrai ou Faux, c'est l'assertion concernant la conséquence éventuelle de l'injonction par exemple:

- (1) *"Assieds-toi"*
- (2) *"Elle s'assied"*
- (3) *"Voilà elle est assise".*

L'assertion représentant toujours deux valeurs p/\bar{p} , la combinatoire de ces deux valeurs va donner:

- une valeur qui n'est ni p , ni \bar{p} mais éventuellement p ou \bar{p} ;
- une valeur qui n'est ni \underline{p} , ni \bar{p} ni p ou \bar{p} mais pouvant éventuellement devenir p ou \bar{p} .

C'est ici une représentation qu'on retrouve dans d'autres domaines et que j'avais symbolisée par: $0,1,*$.

L'étoile représente "ni l'une, ni l'autre" des valeurs ou "l'une ou l'autre" des valeurs. Ces notations n'ont d'intérêt que lorsqu'elles sont utilisées à l'intérieur d'opérations.

Dans la Modalité 2, se rassemblent le probable, le vraisemblable, le possible et l'éventuel; c'est-à-dire les valeurs intermédiaires entre 0 et 1; qu'il s'agisse par exemple du révolu:

"Il a dû faire ça"

ou de l'avenir où on ne peut pas avoir les valeurs 0 ou 1. Le seul contre-exemple classique est:

"La Noël de 1997 sera un vendredi".

Dès qu'on a affaire à ce type de régularités, on n'a pas affaire à des événements au sens du tirage d'une urne mais c'est un futur exactement comme on peut employer dans certains cas par exemple :

"Jeanne lisait à ce moment-là"

qui ne veut pas dire que la personne est morte mais qu'on en parle à propos d'une période qui est une période antérieure et de la même façon on peut parler sur l'avenir et dire :

"La Noël de 1997 tombe un vendredi"

et même donner la formule qui fait que le temps, en tant que suite chronologique avec des événements, n'existe pas en tant que temps.

Avec cette modalité, on est en un point du moment de l'énonciation où on énonce, à propos d'un événement dont on ne peut dire ni qu'il est vrai ni qu'il est faux mais qu'il pourra se produire, qu'il est probable, qu'il s'est produit...

Il ne s'agit pas ici de modalités ontologiques au sens de manières d'être (le savoir, le pouvoir, le faire, l'être, le non-être...) mais de modalités au sens où, dans une relation "a r b", on va avoir pour Situation d'Enonciation, en particulier, une relation entre Enonciation, Enoncé et Enonciateur, Enoncé; c'est-à-dire qu'il y a construction d'un événement auquel on réfère par une construction de la valeur référentielle de l'énoncé.

Mais dans un cadre sémiotique, c'est plutôt un mode d'être qu'une prise en charge par l'énonciateur d'une lexis de telle manière qu'il la repère par rapport aux autres énonciateurs, à lui-même, aux énoncés, au moment de l'énonciation, au moment de l'événement auquel se réfère l'énoncé...

La modalité 3 ou modalité appréciative correspond partiellement à ce qui, dans la littérature sur la question, a été appelé la factivité (voir KIPARSKY). C'est par exemple :

"il est étrange qu'il ait fait cela"

qui est ambigu puisqu'on a :

soit: *il l'a fait et c'est étrange*

soit: *il ne l'a pas fait*

Dans un cas non ambigu: *"il est malheureux qu'il ait fait cela"*

on a une assertion - la chose est faite - et une qualification sur l'assertion.

C'est un ensemble de problèmes intéressants. "Bien" ("doch" en allemand) joue dans cette catégorie un rôle privilégié, à la frontière d'un appréciatif, d'un assertif dans une reprise...

La modalité 4 ou modalité intersubjective regroupe:

- le déontique

"il faut honorer ses parents"

- le vouloir

- la permission

C'est-à-dire une relation entre deux sujets:

- l'un conduisant l'autre;
- l'un laissant l'autre libre de;
- l'un ne faisant rien pour que l'autre ne fasse pas;
- un sujet agissant sur lui-même s'exprime dans le vouloir.

C'est une relation intéressante qui fait qu'on peut passer de "devoir" à "vouloir" par une suite d'opérations en dérivation. Par exemple, en anglais:

c'est-à-dire "si tu tiens à le savoir"

"tenir à" peut basculer du côté de "devoir" ("il faut que") et d'un autre côté de "vouloir".

Dans:

c'est-à-dire: "si nous voulons"

"are to" est neutre et au niveau de la situation d'énonciation, on a des filtrages qui ont faire apparaître soit "devoir", soit "avoir l'intention de", soit "il est prévu que"...

Ces modalités 1, 2, 3 et 4 ne sont en fait pas ordonnées, on ne peut pas les ordonner parce qu'il s'agit de relations trop complexes.

On voit ici que l'injonction, qui est en modalité 1 peut aussi être placée en modalité 4.

Par là, on retrouve ce genre de schéma courant: lorsqu'on donne une classification, elle ne doit pas être considérée comme linéaire; elle est ici telle que, quand on observe d'un côté l'assertion, l'interrogation (qui est compatible avec l'assertion) et d'un autre côté la modalité 4, pour des raisons qui ne sont pas des raisons de hasard, on s'aperçoit effectivement que l'injonction (qui est hors assertion) peut aussi bien être classée soit dans l'assertion (dans certains cas cela peut servir pour les hypothétiques...) soit dans la modalité 4 puisqu'effectivement, dans injonction, il y a prière, suggestion. Par exemple *"demander à quelqu'un de bien vouloir"* ou *"dire à quelqu'un qu'il doit"*. Il y a une double classification qui montre qu'en fait on n'a pas un point de départ et puis on aboutit à un point polaire, mais une relation telle que, en refaisant le circuit on revient au point de départ.

Il y a des assertions qui sont des injonctions:

"Tu prends tes affaires et tu t'en vas".

Ici on utilise une forme assertive, mais étant donné un certain nombre de repères (marqueurs) qu'on va trouver, on va pouvoir

construire cette forme comme n'étant pas une assertion, et si elle n'est ni assertion, ni interrogation, elle est nécessairement injonction puisque sinon on aurait finalement des modes de l'assertion. C'est un problème fondamental, qu'on va retrouver assez souvent, c'est-à-dire que lorsqu'à un moment on pose une absence de relation, c'est encore une relation.